

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74/971/SG/FP portant modification de l'annexe 3 de l'arrêté n° 71-372/SG/FP du 10 mars 1971 fixant les modalités et les programmes des concours d'accès aux différents cadres territoriaux du service météorologique

n° 74/971/SG/FP

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
10 juin 1974

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1974

Date du numéro
25 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

l'annexe 3 de l'arrêté susvisé n° 71/372/SG/ Fr du 10 mars 1971 portant organisation des programmes du concours direct pour l'accession aux emplois d'assistants météorologistes, est modifié ainsi qu'il suit : Le concours comporte les épreuves suivantes : Composition française (1).....2 2heur Mathématiques – 2 problèmes (1).....2 2heure Langue vivante étrangère — anglais, thème et version (1).....2 1h 30 Calcul numérique ou graphique.....1 2heure (1) Ces épreuves sont du niveau du BE PC. Le reste sans changement.